

# PROCES-VERBAL REUNION ORDINAIRE

## CONSEIL MUNICIPAL

du 11 Septembre 2023 à 18 H 30

**Présents :** M. Patrick VERGEZ, M. William JUILLIEN, Mme Corine VALADE, M. Pierre DUSSIDOUR, Mme Nelly VERGEZ, M. Damien BERRY, Mme Marie-Thérèse BARBIER-GAILLARD, M. Christian CAVE, M. Patrick BARRIERE, Mme Agnès URBAIN, M. Bruno PRESSAC, Mme Hélène FOISSARD, M. Raymond BONNETEAU, Mme Sandra TOURNAIRE.

**Absent non excusée :** Mme Corine LELAVANDIER.

Madame Nelly VERGEZ a été élue secrétaire de séance.

Demande d'approbation du Compte-rendu précédent reçu par chaque conseiller à leur domicile.

### **AFFERMAGE ASSAINISSEMENT RAPPORT CHOIX DU MODE DE GESTION**

#### **Présentation par Madame Amandine MAHERAULT de Charente-Eaux**

Suite à cette présentation nous devons délibérer sur le rapport de choix de mode de gestion. Nous délibérerons sur le dépôt des listes d'une commission de concession et sur l'élection de la Commission de concession lors de 2 prochains conseils municipaux.

Vote pour le rapport de choix de mode de gestion : Contrat de concession de service par affermage pour une durée de 4 ans et 8 mois jusqu'au 31 décembre 2028.

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité**

#### **RAPPORT ASSAINISSEMENT 2022**

Nous avons tous reçu le Rapport sur le prix et la Qualité du service Public d'Assainissement pour l'année 2022, nous devons maintenant le valider par délibération.

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité**

#### **DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

Vente d'un bien, appartenant à M. Franck MASSACRET 4 Rue du Petit Mairat à Villebois-Lavalette – 16320. Biens situés 2 Route du Moulin Redeuil à Villebois-Lavalette – surface au sol de 128 m<sup>2</sup> - Cadastré AC 62 & 64 – 16320 VILLEBOIS-LAVALLETTE. Vendu pour 40 000.00 € à Monsieur Bernard DEMICHEL 24320 CHAMPAGNE-FONTAINE (24).

**Le conseil municipal vote CONTRE à l'unanimité**

#### **BAIL EMPHYTEOTIQUE AVENANT LOGELIA 1 PLACE DES HALLES**

La commune a signé un bail emphytéotique avec Logélia le 10 décembre 1998 pour 55 ans concernant le 1 Place des Halles, il doit donc se terminer en 2053.

Suite à notre projet commun concernant ce bâtiment, Logélia nous propose de signer un avenant à ce bail de façon à rallonger sa durée de 20 ans et de préciser que les aménagements futurs concernent 3 logements supplémentaires et non 2.

Un avenant sera donc signé avec Logélia par l'intermédiaire de Maître Benoit-Mesnard notaire à Villebois-Lavalette et du notaire de Logélia pour allonger la durée du bail de 20 ans soit jusqu'en 2073 et préciser l'aménagement de trois logements au lieu de deux.

La délibération N°05/12/2021 du 13 décembre 2021 est donc abrogée.

Le conseil municipal donne tous pouvoirs au Maire pour la signature d'éventuels documents à venir.

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité**

### **DOSSIERS AIDE SOCIALE**

Demande de prise en charge d'un dossier d'aide sociale suite à révision pour Monsieur Christopher CROSLAND pour ses frais d'hébergement au Foyer d'Yviers la Tour 16210. Soit environ 2 500 € mensuel. Il était domicilié Rue de Gamby.

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité**

**Madame Sandra TOURNAIRE doit sortir de la salle le prochain dossier concerne son fils.**

### **DEMANDE SUBVENTION POUR PARTICIPATION AU 4L TROPHY**

Nous avons reçu un courrier de la part de l'association Nomad Nocry nous demandant une subvention pour participer au 4L Trophy (raid humanitaire se déroulant au Maroc) parcours de plus de 6 000 kms à bord d'une Renault 4L chargée de fournitures scolaires.

Proposition de voter le versement d'une somme de 200 € (subvention exceptionnelle qui devra être reversée en cas d'annulation de participation).

**Vote : Pour 13 voix      Contre 0      Abstention 0**

### **TEMPS PARTIEL MODIFICATION QUOTITES HORAIRES**

Comme vous le savez nous avons pris une délibération pour mettre en place le temps partiel le 11 juin 2019 avec possibilité pour les salariés de travailler à 70 ou 80 %.

Suite à la demande d'un salarié d'effectuer une quotité de travail à hauteur de 50 % nous avons déposé un dossier de modification de quotités horaire auprès du Centre de Gestion de la Charente pour les quotités à 50 et 60 % en plus des 70 et 80 % déjà autorisés.

Nous venons d'avoir l'accord du Centre de Gestion et maintenant le conseil municipal doit entériner cette décision à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023.

**Vote : Pour 13      Contre      Abstention 1**

### **SIGNATURE OPAH – RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain).**

Dans le cadre du lancement de cette opération, la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) a rendu un avis favorable à la convention OPAH-RU présentée. Les communes concernées doivent maintenant signer la convention (Aubeterre Sur Dronne, Chalais, Montmoreau, Saint-Séverin et Villebois-Lavalette).

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité**

## DIVERS

- Festivités de l'été Frairie, Estihalles les 16 juillet et 13 août, Forum avec animations (fresque, repas, musique...).
- Octobre Rose (fanions 60 €)
- Rapport de présentation du 1<sup>er</sup> atelier « aménagement de bourg » avec le CAUE.
- 2<sup>o</sup> atelier avec le CAUE pour l'aménagement du bourg le 28 septembre à 10 H au Local Socio Culturel
- 21 Septembre à 9 H 30 réunion à la mairie avec Charente-Eaux au sujet du contrat d'affermage
- Village Fleuri visite du 4 Août
- Logement mairie
- 30 septembre chorale concert au château à 18 H – Une délibération sera prise pour déléguer au Comité des Fêtes le soin d'organiser cet évènement.
- Prévoir une commission pour l'attribution des subventions aux associations pour 2024.
- 12 octobre de 9 H à 16 H 30 Formation en direction des élus, des instructeurs de permis de construire, de la part du CAUE sur la qualité architecturale.

La séance est levée à 20 H. Prochaine réunion le 9 octobre 2018 à 18 H 30 à **la mairie**.